

**DOSSIER N° 1**

*Obligation du 26 janvier 1757, Ornans,*

*François Becquenot de Tarcenay a pris un cheval à l'essai. Ce cheval lui convient et il reconnaît devoir à Claude André Perreal la somme de 180 livres payable au 24 août 1757.*

*Archives Départementales du Doubs, 3E/271*

**TRANSCRIPTION**

Obligation  
du 26 janvier  
1757

- 1 L'an mil sept cent cinquante sept  
le vingt six janvier apres midy a  
Ornans en l'etude et devant Pierre Alexis  
Billerey de la dite ville notaire royal y
- 5 demeurant est comparu Francois fils de  
feu Sebastien Becquenot de Tarcenay y  
demeurant lequel a reconnu et confessé  
reconnoit et confesse par cette de justement  
devoir a Claude André Perreal dudit
- 10 Tarcenay y demeurant cy present stipulant  
et acceptant la somme de cent quatre  
vingt livres monnoye du Royaume  
pour prix d'un cheval que ce dernier luy  
auroit vendu et delivré par cy devant
- 15 dont il a dit etre content et en quitte ledit  
Perreal auquel il a promis rendre et  
payer ladite somme pour le vingt  
quatre aoust de l'an courant en son  
domicile audit Tarcenay sans requisition
- 20 a peine d'interrets et depens, pour seureté  
de quoy et pour tous frais qui pouroient  
en resulter et etre faits en consequence  
ledit Becquenot at icy obligé ses biens  
presens et futurs et ceux de ses hoirs
- 25 et ayans droits solidairemens sous  
toutes clauses et renonciations de  
droit requises et ordinaires, sous le
- 
- 30 privilege du seel du Roy en forme  
de droit avec renonciation encore a  
toutes ex[c]eption contraires a cettes meme  
a celle de future delivrance dudit cheval  
pour n'y avoir fraude ny dol, fait lu  
et passé en presence des sieurs Francois  
Xavier Perrenin et Marc Estienne
- 35 Richard les deux praticiens demeurant audit  
Ornans tesmoins requis